



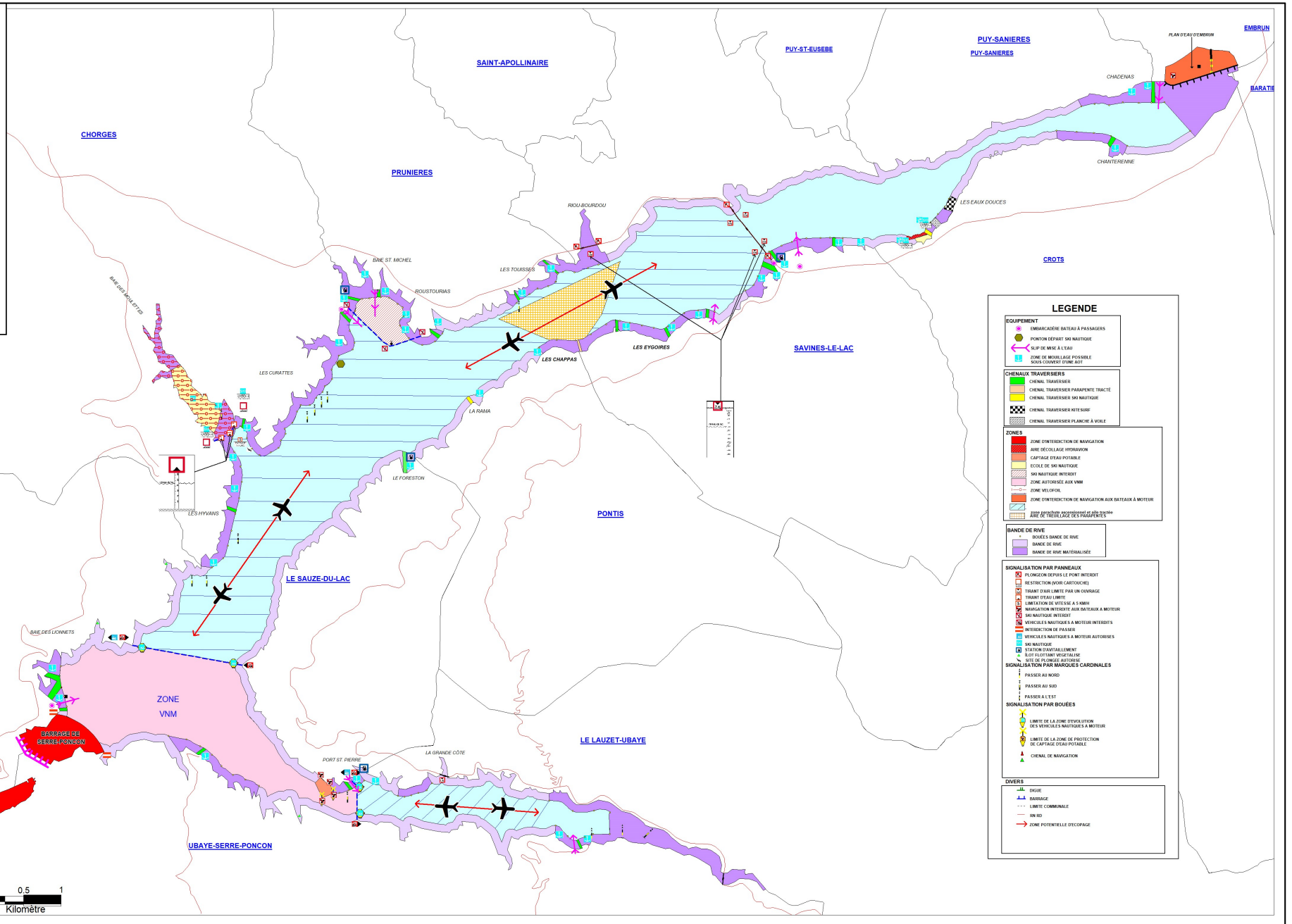
PREFET DES HAUTES-ALPES
PREFET DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

RETENUE DE SERRE PONCON

SCHEMA DIRECTEUR
D'UTILISATION DU PLAN D'EAU

ANNEXE II A L'ARRETE INTERPREFECTORAL

0 0,5 1
Kilomètre



LEGENDE

EQUIPEMENT

- EMBARCADERE BATEAU A PASSAGERS
- POINTON DEPART SMI NAUTIQUE
- CLAU DE BRIC A LEAU
- ZONE DE MOULAGE POSSIBLE SOUS COUVERT D'UNE AILE

CHEVAUX TRAVERSERS

- CHEVAL TRAVERSERS
- CHEVAL TRAVERSERS PAREMPE TRACTE
- CHEVAL TRAVERSERS SMI NAUTIQUE
- CHEVAL TRAVERSERS HESURE
- CHEVAL TRAVERSERS PLANCHE A VOILE

ZONES

- ZONE D'INTERSECTION DE NAVIGATION
- ZONE DECOUPLAGE HYDROELECTRIQUE
- CAPTAGE DEAU POTABLE
- ECOLE DE SMI NAUTIQUE
- SMI NAUTIQUE INTERDIT
- ZONE AUTONOME AUX VNM
- ZONE VELOFOCAL
- ZONE D'INTERSECTION DE NAVIGATION AUX BATEAUX A MOTEUR
- ZONE D'INTERSECTION DE NAVIGATION DE SMI NAUTIQUE
- ZONE D'INTERSECTION DE NAVIGATION DE SMI NAUTIQUE

BANDE DE ROIVE

- BANDE DE ROIVE
- BANDE DE ROIVE
- BANDE DE ROIVE MATERIALIZED

SIGNALISATION PAR PANNEAUX

- PLONGEON DEPUIS LE POINT INTERDIT
- RESTRICTION (BOIE CARTOGRAPHIE)
- TIRANT D'AIR LIMITE PAR UN COUVRAGE
- TIRANT D'EAU LIMITE
- LIMITATION DE VITESSE A 5 KM/H
- NAVIGATION INTERDITE AUX BATEAUX A MOTEUR
- SMI NAUTIQUE INTERDIT
- VEHICULES NAUTIQUES A MOTEUR INTERDITS
- INTERSECTION DE PASSES
- VEHICULES NAUTIQUES A MOTEUR AUTORISES
- SMI NAUTIQUE
- STATION D'ATTACHEMENT
- FLOT FLOTTANT VEGETALISE
- SITE DE PISCINE AUTISE

SIGNALISATION PAR MARQUES CARDINALES

- PASSER AU NORD
- PASSER AU SUD
- PASSER A L'EST
- PASSER A L'OUEST

SIGNALISATION PAR BOULEES

- LIMITE DE LA ZONE D'EVOLUTION DES VEHICULES NAUTIQUES A MOTEUR
- LIMITE DE LA ZONE DE PROTECTION DE CAPTAGE DEAU POTABLE
- CHEVAL DE NAVIGATION

DIVERS

- DRIVE
- BARRAGE
- LIMITE COMMUNALE
- RD 10
- RD 10
- ZONE POTENTIELLE DECAPAGE